NIDIFICATION DU HIBOU DES MARAIS (Asio FLAMMEUS) DANS LA VALLEE DE LA NOYE (80) EN 1991. Statut de l'espèce.

par G. Neveu
et P. Royer.

La reproduction du Hibou des marais (Asio flammeus), supposée possible en 1990 (une observation en Mai), a été mise en évidence en 1991 dans la vallée de la Noye, à 12 kms au Sud Est d'Amiens.

Le milieu choisi pour la reproduction est constitué d'une vaste roselière avec quelques Saules épars. Le nid se situent à une trentaine de mètres d'une petite rivière (La Noye). Sur ce vaste ensemble, le niveau de l'eau est trés stable toute l'année, sans variations saisonnières.

L'accessibilité au nid est rendue difficile, sinon impossible, car la pénétration de ce secteur est délicate : nombreuses sources, vases fluides et profondes, nombreux petits canaux effondrés par l'abandon d'une ancienne cressonnière, végétation dense, haute et agressive (orties, gaillets, chardons...).

Ce site jouit d'une grande quiètude depuis quelques années malgré la proximité du lycée agricole et de l'école des gardes pêche du Paraclet.

La première observation date du 20 Mai 1991 : un rapace nocturne transportait une proie dans ses serres mais la détermination était rendue difficile par l'obscurité naissante. La confirmation est venue le 29 Mai 1991 lorsqu'un adulte chassait, capturait et transportait à nouveau une proie, il s'agissait bien d'un Hibou des marais. A partir de cette date, un adulte est visible tous les soirs et ceci à partir de l'heure qui précédait la nuit totale. Ces observations ont eu lieu pendant tout le mois de Juin

Le 6 Juin, nouvel évènement important : deux jeunes étaient posés dans un arbre à un mètre du sol. Cette date semble correspondre à la sortie du nid. Leurs cris incessants se manifestaient en fin de soirée, vers 19 h - 20 h, et ressemblaient à ceux émis par les jeunes Hiboux moyen duc lorsqu'ils réclament leur pitance, un "psie" aigu et plaintif qui portait à grande distance. La voix des jeunes se prolongeait dans la nuit et cessait de se manifester vers 0 h - 1 h du matin. Les cris incessants se sont amplifiés en totalité avec la croissance des jeunes et devenaient audibles fort loin.

Les cris émis par les jeunes déclenchaient le départ en chasse de l'adulte dans le quart d'heure qui suivait et permettaient aux observateurs de localiser facilement les oiseaux.

La famille n'a jamais été vue dans son intégralité (un seul adulte visible à la fois) mais au moins quatre jeunes hiboux volaient parfaitement début Juillet.

Les adultes adoptaient un parcours de chasse immuable : départ de la cressonière, survol de la route et de la clôture bordant l'étang de l'école des gardes pêches et capture de proies aussitôt franchi cet obstacle. Tous les herbages du Paraclet et les paturages bordant le bois Magneux étaient explorés. L'éloignement maximum du point de départ était de 800 mètres.

Chaque soir, le nombre de proies capturées variait fortement de zéro à septs petits rongeurs. Les échecs étaient imputables aux conditions météorologiques. L'éfficacité de la chasse était parfois nulle pendant les soirées pluvieuses et venteuses, par contre, un temps calme et sec permettait plus de réussite. La recherche des proies se poursuivait tard dans la nuit mais le

suivi des observations était rendu difficile par l'obscurité.

Le nombre de captures maximum constaté au cours d'une même soirée et jusque dans la nuit avoisinait trente petits rongeurs. Toutes les proies capturées avaient la même taille et la même silhouette, probablement des campagnols.

Une seule fois l'adulte a brusquement attaqué une petite troupe d'Etournaux sans succés et trés vite, est revenu à sa quête méthodique des pelouses et herbages.

De nombreux observateurs et photographes ont pu voir l'adulte à une distance inférieure à dix mètres sans lui occasionner de frayeurs ni de modification dans son comportement. Plusieurs fois le périmètre du court de tennis de l'Ecole du Paraclet était minutieusement inspecté, provoquant une suspension du match à la suite de l'étonnement des joueurs...

Ces oiseaux magnifiques et méconnus ont permis de réconcilier de nombreuses personnes avec les rapaces nocturnes.

Mise au point sur le statut du Hibou des marais dans le département de la Somme.

Le Hibou des marais s'observe toute l'année dans le département de la Somme où il se classe dans trois catégories : de passage, hivernant, nicheur.

Le passage régulier en Octobre, Novembre fait l'unanimité à la fin du siècle dernier et au début du vingtième siècle dans la littérature ornithologique locale, dans l'arrondissement d'Abbeville et sur le littoral picard. Cependant, les auteurs de cette époque décrivent des variations d'effectifs : "commun suivant les années" (Marcotte, 1860) ou encore, "il y a des années où le passage est extrèmement abondant, d'autres années au contraire où l'on en voit fort peu" (Magaud d'Aubusson, 1900).

De nos jours, si les passages d'automne existent, ils n'apparaissent pas réellement et se confondent avec le début de l'hivernage qui débute en Octobre. Un passage en Mars est signalé en 1982 prés de la côte picarde avec cinq observations entre le 21 et le 28. (Commecy, Rigaux, Sueur, 1984). L'hivernage apparait régulier dans le département de la Somme, du Pas de Calais et du Nord, selon l'enquête réalisée pour l'Atlas des hivernants de 1977 à 1981 (Yeatman-Berthelot, 1991). Le Hibou des marais est présent sur les deux cartes I.G.N. (1/50 000) qui couvrent la côte picarde.

Au cours de ces vingt dernières années, la majorité des observations de Hibou brachyote hivernants provient du littoral picard, essentiellement du Hable d'Ault et du Parc ornithologique du Marquenterre.

La présence hivernale à l'intérieur des terres est plus discrète mais la "pression" ornithologique y est moindre. Parmi les témoignages anciens, un seul relate la présence d'un Hibou des marais le 5 Novembre 1916 dans la vallée de l'Ancre prés d'Englebelmer (Kennedy, 1916).

Plus tard, le brachyote est observé à la mauvaise saison vers les années 1960 autour d'Amiens en Octobre, Novembre, Décembre (Ranson. N./comm. pers.). Plus prés de nous, il est signalé dans la vallée de la Somme, au Hamel en 1976 et 1978 (6 ind tué à l'automne, G. Neveu.) à Fouilloy et à Estries Mons en 1985, à Airaines en 1982.

Les recherches systématiques à l'intérieur des terres entreprises pour l'Atlas des hivernants dévoilent sa presence sur trois cartes du département de la Somme et une de l'Oise.

Des rassemblements importants regroupent parfois plusieurs individus et semblent correspondre à des dortoire hivernaux : 12 ind. le 3 Janvier 1979 POM, 13 ind le 8 Novembre 1987, Hable d'AUlt, 12 ind le 22 Décembre 1987 Hable d'Ault.

La nidification du Hibou des marais dans le département de la Somme reste un phénomène irrégulier et mal connu.

La littérature ornithologique entre 1860 et 1930 ne signale que le mouvement d'automne mais ne mentionne aucun cas de nidification localement. Il faut attendre 1973 pour découvrir la première donnée de reproduction certaine dans les polders du Marquenterre : un nichée avec des juvéniles non volants au printemps (Mouton J. 1976). Jusqu'en 1979, la nidification reste possible dans ce même secteur avec des individus vus au printemps et en été. A la même époque, l'Atlas des oiseaux nicheurs (Yeatman, 1976) vient de renforcer mes connaissances sur la reproduction du Hibou des marais : celle-ci est certaine au sud de la Baie de Somme (secteur du Hable d'Ault) probable dans la zone arrière littorale (cartes d'Hesdin et

d'Abbeville) et sur la carte de Poix (secteur de la vallée des Evoissons). L'Oise détient deux cas de nidification probable et un possible tandis que le brachyote est totalement absent de l'Aisne.

Prés d'Amiens, un nid est découvert le 3 Mai 1975 à Rivery : il contenait 1 jeune et trois oeufs (Ranson N.). Les informations recueillies par la C.O.P. à partir de 1979 ne permettent que des soupçons :

-Nidification probable à Airaines (1979, 1983) au marais de Rue (1982) à Noyelles sur mer (1982, 1983)

- Nidification possible à Lamotte Brebière (1983) à Bray sur SOmme (1987), Querrieu (1987 et 1988) Sailly Laurette (1987) Lamotte Warfusée (1988).

Conclusion

Le Hiboux des marais est un nicheur rare et irrégulier estimé à 100 couples sur le plan national (Yeatman 1976) et entre 1 et 10 couples au niveau régional. Les faibles effectifs rendent difficiles la détection de cette espèce dans les trois départements picards et des recherches plus soutenus permettraient peut-être d'obtenir des résultats plus étoffés.
Le littoral picard constitue un site d'hivernage régulier important pour l'espèce et également une zone de reproduction grâce à des habitats favorables. A l'intérieur des terres cet oiseau de proie devient moins abondant pendant la mauvaise saison et encore moins en tant que nicheurs.

Le cas de reproduction observé sur la commune de Fouencamps constitue donc un évènement exceptionnel, peut être favorisé par une pullulation de campagnols. Cet oiseau nomade a la réputation de ne pas nicher deux fois au même endroit : affaire à suivre en 1992 !...

BIBLIOGRAPHIE

L'Avocette : Synthèse des observations ornithologiques du département de la Somme, différents numéros de 1977 à 1991. Centrale Ornithologique Picarde.

GEPOP Bulletin n°6 1975
centrale ornithologique GEPOP : quelques observations ornithologiques en 1973 p 18-19.

GEPOP Bulletin d'information et de liaison
Section ornithologique : synthèse des observations de l'année 1974 p 10 à 29.

Marquenterre Nature (Bulletin de l'Association)
Comptes rendus années 1975-1990.

Commecy X. Sueur F. 1990 Guide des oiseaux de la Baie de Somme, GEPOP 192 P.

Etienne P. Robert JC Triplet P. (1991) : Avifaune nicheuse du Marquenterre (deuxième partie) Picardie Ecologie VI (1) p 28-45.

Geroudet P. 1965 Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe Neuchatel (Delachaux et Niestlé) 426 p.

Kennedy JN 1918 : Les oiseaux dans la vallée de Ancre durant l'hiver 1916-1917 RFO 10 p 241-249.

Magaud d'Aubusson 1900 : Note sur les oiseaux de proie observés dans la région de l'estuaire de la Somme. Le Naturaliste, 22 p 200-201.

Marcotte 1860 : Les oiseaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville.
Mémoire de la Société impériale d'Enulation d'Abbeville.

Mebs T. Guide des Rapaces Nocturnes 1989 : Chouettes et Hiboux
Delachaux et Niestlé.

Mouton J. (1976)
Inventaire des oiseaux nicheurs du Marquenterre
observations ornithologiques de 1970 à 1975 Le Héron p 43 à 50.

Neveu G. Sueur F. (1978)
Avifaune de la Moyenne vallée de la Somme. Secteur de Bray sur Somme et Corbie. Les autres vertébrés p 1-20 L'Avocette 2 (1).

Triplet P. (1983) Avifaune du Hable d'Ault. Le Hable d'Ault, Picardie Ecologie hors série n°1, p 58 à 137.

Yeatman l 1976 Atlas des oiseaux nicheurs de France. 284 p S.O.F. Ministère de la qualité de la vie.

Yeatman-Berthelot (1991) Atlas des oiseaux de France en hiver.